

# Pas à pas pour candidater à l'appel à projet

## « AUX ARTS LES ENFANTS » 5<sup>ème</sup> édition – Année scolaire 2024-2025

La plateforme ADAGE est l'outil permettant de candidater sur le dispositif.

Les éléments obligatoires tels que :

- Présentation de la structure/de l'artiste/CV
- Devis détaillé avec les frais nécessaires à la réalisation (salaires avec coût horaire, charges, déplacements, ...)

seront à envoyer directement à [auxartslesenfants@ville-bourges.fr](mailto:auxartslesenfants@ville-bourges.fr), ainsi que tout autre document complétant la candidature (photos, croquis, dossiers pédagogiques, plans, ...)

Etape 1 - Se rendre sur ADAGE via le portail ARENA avec identifiants et mot de passe directeur - ou adjoint si le directeur vous a donné des droits de « rédacteur de projets ». (Et non avec l'adresse de l'école).

Etape 2 - Sur la page d'accueil, chercher l'appel à projets «**AUX ARTS LES ENFANTS**» et cliquez sur la touche « **OUVERT** ».

Etape 3 - Compléter les rubriques, qui apparaîtront au fur et à mesure de vos validations, comme suit :

## Partie LE PROJET :

### Le projet

Cette 5<sup>ème</sup> édition du dispositif "AUX ARTS LES ENFANTS" permet aux écoles de Bourges de candidater pour obtenir le financement par la Ville de Bourges d'un projet artistique avec l'intervention d'un artiste dans leur(s) classe(s). Le projet peut être mené par une classe ou plusieurs classes, sous la conduite de leur(s) professeur(s), en cohérence avec le projet d'école et en partenariat avec un artiste professionnel et/ou une structure culturelle. Le projet peut relever de tous les domaines artistiques: arts plastiques, musique, théâtre, danse, photographie, cinéma, audiovisuel, livre et lecture, architecture, art du goût, etc. Un pas à pas à consulter vous permet de renseigner votre projet pédagogique avant le 23 mars 2025.

#### Dispositif : Aux arts les enfants !

Ce projet vise à développer les parcours d'éducation artistique et culturelle pour les écoles de la ville de Bourges en finançant un partenariat entre les écoles et un artiste ou une structure culturelle dans tous les domaines artistiques. Financé par la ville de Bourges dans le cadre du Label 100 % EAC, le dispositif facilite l'accès aux œuvres et soutient la création et les artistes.

**Déclinaison :** \*

Sélectionner une déclinaison

Pas de déclinaison

**Titre du projet :** \*

Titre du projet

Indiquez le titre explicite de votre projet

**Description :** \*

Résumer brièvement le projet et préciser son inscription dans le parcours de l'élève.

Indiquez quel serait votre projet en quelques mots

**Domaines artistiques et culturels :** \*

Q Sélectionner un ou deux domaines artistiques et culturels

Sélectionner le/les domaine(s) dans le volet déroulant.

**Partenaires :**

Q Rechercher un partenaire

Sélectionner le partenaire principal dans le déroulé.

**Autres partenaires :**

Indiquer vos partenaires (structures, artistes ou intervenants) s'ils sont absents de la liste ci-dessus. Préciser leurs noms et adresses mails.

Si votre partenaire n'est pas recensé dans le volet « Partenaires », renseignez-le ici. Ajoutez un deuxième partenaire éventuel.

**Articulation avec un projet 2nd degré :**

Non

**Etablissements 1er degré associés :**

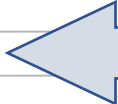
Sélectionner un établissement

Si oui à la question précédente, retrouvez le nom du collège dans le volet déroulant.

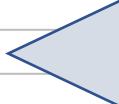
## Partie PARTICIPANTS :

### Les participants

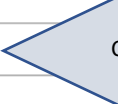
---

**Professeur coordonnateur du projet : \***    ▼

---

**Conseiller pédagogique référent :**  

---

**Classes engagées : \***  

---

**Intervenants :** NON RENSEIGNÉ

---

**Formation des enseignants :**

## Partie LE CONTENU DU PROJET :

### Le contenu du projet

Le projet d'éducation artistique et culturelle articule les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle (rencontres, pratiques, connaissances).  
Il est co-construit avec une structure partenaire.

#### Rencontrer :

Préciser les rencontres, directes et indirectes (via différents médias, numériques notamment), avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux ; avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture... ; avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion...

#### Pratiquer :

Décrire les temps de pratique artistique et/ou scientifique. Préciser si la pratique se fait sur les heures de cours ou si elle est conduite en atelier (compléter alors la rubrique "Atelier"). Expliciter l'articulation entre la pratique et les connaissances.

#### Connaître :

Préciser les contenus disciplinaires, les champs de connaissances complémentaires abordés et leur articulation dans le cadre de ce projet transdisciplinaire. Vous pouvez vous appuyer sur le référentiel du 7 juillet 2015.

#### Restitutions envisagées :

Réalisations et restitutions envisagées.

Indiquez précisément la date et le lieu de la restitution afin de pouvoir s'assurer de la disponibilité du lieu si extérieur à l'école.

#### Étapes prévisionnelles :

En quelques lignes, préciser la progression et les grandes étapes prévisionnelles du projet.

Indiquez les dates et, si possible, les horaires des interventions de l'artiste.

**Partie « INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES » :** Essentielles pour anticiper vos besoins éventuels en matériel et personnel. Des autorisations seront nécessaires s'il faut intervenir sur le bâti des écoles, notamment. Soyez le plus précis possible. Vous pourrez transmettre des plans, photos, visuels permettant une bonne représentation des interventions nécessaires.

## Informations complémentaires

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du dispositif "AUX ARTS LES ENFANTS" 5ème édition et j'en accepte le contenu. \*

Non

Avez-vous déjà bénéficié du dispositif "AUX ARTS LES ENFANTS" ? \*

Non

Si oui, en quelle(s) année(s) ?

Q Sélectionner une ou plusieurs valeur(s)

Indiquez toutes les années si vous avez participé plusieurs fois.

Envisagez-vous de faire appel à un ou plusieurs services de la ville de Bourges/de l'agglomération Bourges Plus pour la réalisation de votre projet ? (Par exemple le réseau des bibliothèques, Ville d'art et d'Histoire, écologie, Archéologie, autre, ...) \*

Si oui, indiquez le/les service concernés et leur implication dans le projet.

S'agit-il d'un projet nécessitant l'utilisation et/ou la modification du bâtiment de l'école ? \*

Remarque importante : si, dans le cadre du projet proposé au dispositif, une intervention technique des agents municipaux s'avère nécessaire, merci de contacter au plus vite – et sans attendre la fin de la période d'inscription- le service Vie Scolaire : La Direction Développement Educatif et Culturel Service Vie scolaire Madame Agnès Bourgoin 02.48.57.80.73 agnes.bourgoin@ville-bourges.fr

Non

Si OUI, merci de détailler

L'emplacement exact (Vous pouvez joindre des photos, croquis, plans...) • La modification qui est proposée dans le cadre du projet (perçement de mur, accrochage d'éléments, fresque, etc...) Photos, croquis, plans...Fichiers à joindre si besoin

Quelle date de restitution envisagez-vous ?

Si la date définitive n'est pas connue, merci d'indiquer la période souhaitée le plus précisément possible.

La restitution proposée est-elle prévue "hors les murs" de l'école ? \*

Non

Si oui, indiquer le lieu souhaité.

Une étude de faisabilité pourra être nécessaire, en fonction de la disponibilité des salles de spectacle, par exemple.

**Partie « BUDGET PREVISIONNEL » :** Le budget prévisionnel doit être équilibré. Indiquer le tarif horaire de ou des intervenant(s), avec une ligne budgétaire par intervenant.

## Le budget prévisionnel

Le budget sera étudié par la commission d'examen du dossier. Vous devez le monter en lien avec votre direction et le gestionnaire. Les montants sont TTC.

---

### Dépenses

Interventions de professionnels : 0,00 €

|   |                                     |   |                                      |   |
|---|-------------------------------------|---|--------------------------------------|---|
| <input type="text" value="Qualité de l'intervenant"/> | <input type="text" value="nombre"/> | h | <input type="text" value="tarif/h"/> | € |
|---|-------------------------------------|---|--------------------------------------|---|

[Ajouter une intervention](#)

---

Sorties : 0 €

---

Frais de fonctionnement : 0 €

---

Frais de déplacement des élèves : 0 €

---

### Recettes

Participation de l'école : 0 €

---

Subventions de la commune : 0 €

---

Subventions de la communauté d'agglomération : 0 €

---

Subventions du département : 0 €

---

Subventions de la région : 0 €

---

Autres apports : 0 €

---

**Financement demandé** 0 €

Vous êtes invités à montrer votre investissement financier dans le projet, même symboliquement.

**Partie « Avis de l' IEN de circonscription » : Votre inspecteur/trice devra renseigner son avis avant la fermeture de l' appel à projet.**

Avis de l' IEN :

Avis de l' IEN : En attente

- DEFAVORABLE
- FAVORABLE
- TRES FAVORABLE

Annuler

Fermer

Etape 4 : - Attendre le retour de la commission sur votre projet

Avis de la commission de validation des projets

Avis de la commission : En attente

- DEFAVORABLE
- FAVORABLE
- TRES FAVORABLE

**Partie « AVIS DE LA COMMISSION DE VALIDATION DES PROJETS » :**

La réponse de la commission sera indiquée tout en bas de votre candidature.

Vous recevrez un courrier de la mairie de Bourges après la réunion de sélection du 24 avril 2025.

Les aides accordées seront proposées au conseil municipal du mois de juin 2025 pour validation.

Les subventions sont ensuite versées par mandat administratif en juillet 2025.